



CHS-CT du 20 juin 2022 de la DiSI Île-de-France

— COMMUNIQUÉ —



À l'ESI de Nemours, la nouvelle trajectoire éditique ne semble guère s'embarasser des problèmes et contraintes qu'elle occasionne au personnel de l'EIFI. Ce dernier remplit sa mission de production de documents (impression, mise sous plis...) dans un environnement acoustique difficile : jusqu' à 90 décibels ont été relevés lors de l'audit effectué par la société Veritas le 9 février 2022. En complément du port obligatoire des équipements de protection individuels, la direction locale a annoncé avoir contacté une société en vue de la pose de panneaux absorbants et de claustras.

La CGT Finances publiques est revenue sur le sort des 7 agents sous contrat payés au SMIC que compte l'EIFI qui, à travail égal avec leurs collègues titulaires, sont exclus des avantages indemnitaires, notamment de la prime ACF de 251 €. Rappelons que cette prime est versée en reconnaissance de la pénibilité de ces tâches effectuées en mode industriel : travail en équipe avec horaires décalés, fortes nuisances sonores, manipulation de charges lourdes... **La CGT Finances publiques revendique le versement aux contractuels d'une indemnité à minima équivalente à cette ACF !**

Concernant la qualité de l'air dans les locaux, le Directeur a affirmé que la DiSI se doterait d'une quantité suffisante (sept unités) en capteurs de CO² pour répondre aux contraintes des bureaux mal ventilés. Sur prescription médicale, ces capteurs peuvent répondre aux besoins de certaines situations individuelles, comme la facilitation du retour en présentiel des personnes vulnérables et fragiles sortant de maladie. Même préventivement, leur présence peut être utile, tel qu'au service FICOBA.

Une réorientation budgétaire, décidée lors des échanges du CHS, a permis de dégager suffisamment de crédits en vue d'acquérir des stores pour équiper le restaurant administratif de ce site (sur le budget CHS) et ses services de direction (budget DGF).

Les représentants du Comité d'Hygiène et de Sécurité effectueront une visite de l'atelier, voire du site entier vers la fin du mois de septembre.

Enfin, sur le projet de construction d'un nouvel établissement sur le site de Nemours, la direction locale ne dispose toujours d'aucune information...

Site Internet de la CGT FiP de la DiSI Île-de-France :
<https://disi-idf.cgtfiancespubliques.fr>